



Nîmes, le vendredi 22 décembre 2023,

Objet : Licence FFCC 2024

Gardian non salarié à pied

Cher ami,

Voici venu le temps de penser à la saison 2024, et donc au renouvellement de votre licence.

Pour votre catégorie d'adhérent la liste des pièces à fournir est :

- ✓ La demande manuscrite, obligatoire, doit être rédigée entièrement à la main au verso du bulletin d'adhésion et dans les mêmes termes que le modèle joint.
- ✓ Lettre de renonciation à l'assurance pour l'option de base (modèle de lettre au dos du bulletin d'adhésion)
- ✓ Nom, Prénom, date et lieu de naissance, nationalité, adresse, téléphone, E-mail et Manade
- ✓ Deux photos
- ✓ Règlement de la cotisation

Les dossiers doivent parvenir complets à la Fédération avant le 31 janvier 2024 accompagnés de son règlement suivant l'option choisie.

Je vous rappelle que pour pouvoir voter à l'assemblée générale, il faut être licencié pour l'année en cours (article 8 du règlement intérieur).

La FFCC rappelle que toute organisation d'une manifestation non validée par la Fédération est susceptible de poursuite disciplinaire à l'encontre des organisateurs et des participants de toute qualité. La FFCC rappelle également que tout évènement non-autorisé ne fera pas l'objet d'une couverture assurantielle de la FFCC.

Dans l'attente de recevoir votre dossier, je vous prie de bien vouloir agréer, cher ami, l'expression de mes salutations afeciouna.

Nicolas TRIOL - Président FFCC



BULLETIN D'ADHESION Gardians à Pied - Saison 2024

Bulletin d'adhésion à nous retourner, complété, signé

Cotisation Fédérale.....	20,00 €
Responsabilité civile et Protection juridique	49,00 €
Total	69,00 €

Option 1 (voir détail au dos)

Cotisation Fédérale.....	20,00 €
Responsabilité civile, Protection juridique et Prime Individuelle	170,00 €
Total	190,00 €

Option 2 (voir détail au dos)

Cotisation Fédérale.....	20,00 €
Responsabilité civile, Protection juridique et Prime Individuelle	221,00 €
Total	241,00 €

Paielement par chèque libellé à l'ordre de la FFCC ou par virement bancaire aux coordonnées suivantes, en indiquant le nom, prénom et la licence visée : **FFCC – Crédit agricole du Languedoc**
IBAN : FR76 1350 6100 0001 6505 4800 118 / BIC : AGRIFRPP835

Manade affiliée :

Je soussigné (Nom-Prénom) _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

E-mail indispensable : _____@_____

N° téléphone _____ N° de portable _____

Date de naissance _____ Lieu _____

Je joins à la présente : 2 photos d'identité

Fait à _____, le _____ Signature (obligatoire)

J'ai une autre licence à la FFCC si oui, merci de cocher ci-dessous :

Président de CT - Président de course - Délégué - Membre CT - Adhérent direct - Raseteur Tourneur
- Stagiaire - Ecole raseteurs - Autre précisez.....

En cas de double licence pour les votes, je donne ma voix à (Précisez le collège d'adhésion)

Fédération Française de la Course Camarguaise
485 Rue Aimé Orand
30000 NIMES
Tél : 04.66.26.05.35

Cadre réservé FFCC

Licence n° : **24/**.....

Reçu le :

Mode règlement :

Date encaissement :



Notice d'information
Gardians à Pied - Saison 2024
Document non-contractuel

Je complète le bulletin d'adhésion pour la licence 2024, et les garanties prendront effet le lendemain du règlement, et au plus tôt le 01/02/2024 pour se terminer le 31/01/2025.

Cette licence est personnelle et ne concerne que le titulaire. Les garanties incluses ne concernent que le sport que j'exerce conformément aux statuts de la FFCC « *Le Gardian est la personne qui pratique une activité sportive au sein d'une manade, comme acteur volontaire et bénévole, dans toutes les activités avec les taureaux ou ayant un rapport avec eux.* » extrait des statuts de la FFCC.

Les garanties s'appliquent uniquement à titre personnel au titulaire de la licence tant en responsabilité civile qu'en protection juridique, mais uniquement pour les adhérents âgés de moins de 65 ans pour la protection individuelle (décès, invalidité, incapacité). Par ailleurs la garantie incapacité temporaire s'exerce dans la limite de la perte de revenu constatée et justifiée.

Les garanties dont je dispose sont

☞ Option de Base

Responsabilité Civile	Oui avec une franchise de 150 €
Protection Juridique	Oui notamment en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau via le 01.30.09.97.32
Décès	Pour un capital de 8 000 €
Invalidité Permanente	Pour un capital de 15 000 € et avec une franchise relative de 15 %

☞ Option 1

Responsabilité Civile	Oui avec une franchise de 150 €
Décès	Pour un capital de 8 000 €
Protection Juridique	Oui notamment en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau via le 01.30.09.97.32
Invalidité Permanente	Pour un capital de 15 000 € et avec une franchise relative de 15 %
Incapacité Temporaire	Pour 10 € / jour après franchise de 15 jours et pour une durée maximum de 365 jours de la date de l'événement.
Frais de recherche	En cas d'accident et pour un maximum de 830 €

☞ Option 2

Responsabilité Civile	Oui avec une franchise de 150 €
Protection Juridique	Oui notamment en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau via le 01.30.09.97.32
Décès	Pour un capital de 15 000 €
Invalidité Permanente	Pour un capital de 30 000 € et avec une franchise relative de 15 %
Incapacité Temporaire	Pour 20 € / jour après franchise de 15 jours et pour une durée maximum de 365 jours de la date de l'événement.
Frais de recherche	En cas d'accident et pour un maximum de 830 €

En cas de rechute, récurrence, complication, toute prise en charge est conditionnée par l'information et l'accord de l'assureur dans les 10 jours suivant la nouvelle incapacité temporaire.

Il est rappelé que le sport exercé est dangereux et qu'à ce titre la FFCC et l'Assureur conseillent vivement l'usage de protections.

Aucune interdiction ou restriction médicale ne m'interdit la pratique de ce sport.

Je suis informé que conformément aux dispositions législatives en vigueur, je peux renoncer à bénéficier des garanties individuelles accidents proposées par la FFCC, mais que dans ce cas je dois recopier sur papier libre le texte suivant « *je reconnais avoir été informé des risques encourus lors de l'exercice de mon activité associative et malgré ce je renonce à bénéficier de la protection proposée par la FFCC. Je renonce donc définitivement à tout recours envers la FFCC ainsi que leurs assureurs.* ».

A compléter

Données RGPD

En signant le présent formulaire, vous vous engagez à autoriser l'utilisation de vos données personnelles telles que votre nom, prénom, numéro de licence et toute information sportive utile à l'information du public, par la FFCC sur son site internet et tout autre support qui lui est lié.

En application des art.39 et suivants de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour de vos données vous concernant conservées par informatique. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de la Fédération Française de la Course Camarguaise.

Déclaration des bénéficiaires en cas de décès :

- Mon conjoint, à défaut mes enfants nés ou à naître, par parts égales entre eux, vivants ou représentés, à défaut mes héritiers légaux selon les règles de la dévolution successorale
- Autre bénéficiaire

Nom : Prénom : 2^e prénom :
Date de naissance : Ville de naissance :

Déclaration manuscrite à recopier dans le cadre :

« je soussigné, Nom, Prénom, déclare avoir pris connaissance des statuts de la FFCC et y adhérer sans réserve. Je reconnais avoir été informé des dispositions législatives en vigueur et figurant, notamment, dans le Code du Sport ».

Fait à _____, le _____

Signature (obligatoire) :